

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1428

Rubrik: Génie génétique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Brevets sur la vie, suite ...

La course aux brevets sur le vivant est-elle en train de s'affaiblir?

LE PAQUET GENLEX ignore les droits de propriété associés aux découvertes de la biotechnologie. Troubientôt comblé par une coalition d'Organisations non gouvernementales suisses, Union suisse des producteurs en tête: c'est non aux brevets «sur le vivant». La position est-elle viable? Peut-être, mais le domaine est pour le moins truffé d'ambiguïté. Quelques exemples.

Une grande organisation de recherche agricole au Mexique, le CIM-MYT (*Centro Internacional de Mejoramiento de Maíz y Trigo*), gardienne de banques de semences et de gènes de maïs et de blé, qu'elle met, sous mandat des Nations Unies, gratuitement à disposition des paysans, vient de décider d'emprunter la voie du brevet pour se protéger contre les intérêts commerciaux des firmes. Elle n'envisage pas de toucher de royalties, mais c'est néanmoins une révolution pour une organisation garante de l'accessibilité des pauvres aux semences. En même temps, le géant Monsanto, qui avait secrètement entrepris le séquençage du génome du riz, décide de mettre la banque de données à disposition du

public, sans restrictions. De grandes firmes de l'agro-business ont-elles déjà fait le deuil des brevets sur des séquences brutes d'ADN?

Réactions de chercheurs

L'évolution du réflexe brevet est tout aussi paradoxale pour les animaux transgéniques. Le grand débat sur la brevetabilité eut lieu aux USA au début des années nonante: c'est oui au brevet sur le microbe recombinant le digesteur de fuel de la General Electric, et c'est oui au brevet sur Oncomouse, la souris de Harvard, modèle de recherche sur le cancer. Le Canada, en revanche, n'a jamais accepté les brevets sur ces animaux et l'Europe a levé le moratoire seulement depuis décembre 1999. A partir de là, se brevètent, aux USA, jusqu'à cinquante animaux par an. Rapidement, des chercheurs universitaires se révoltent, emmenés par le prix Nobel Varmus; des chercheurs qui ne s'opposent pas à la brevetabilité mais aux entraves dans l'échange d'information et de matériel que ces brevets entraînent. Plusieurs guerres ont d'abord assoupli les

contraintes et fait reculer les firmes sur leurs droits de regard sur tout ce qui est produit à partir d'un processus breveté. Ce processus de dé-brevetisation se poursuit car certaines firmes (Lexicon par exemple) annoncent la production de souris transgéniques sans brevets. Se sentent-elles menacées par la «Mouse initiative» du Fonds national américain, prêt à financer la production de milliers de souris transgéniques, à condition que les universités ne les brevètent point? Ça constituerait une rupture (légale) avec la politique d'innovation du Bayh-Dole Act qui oblige les universités à la valorisation de leurs découvertes.

Le nombre total des brevets «sur le vivant» explose car certains rapportent des sommes colossales – 250 millions de dollars, dit-on, pour les universités de Stanford et de San Francisco pour un brevet sur une technique de séquençage d'ADN. C'est l'exception; les brevets coûtent souvent cher, car le recours aux tribunaux devient systématique. Cette perspective contribue à relativiser le recours aux brevets et à créer un environnement où le «non aux brevets sur le vivant» peut se discuter. *ge*

NOTE DE LECTURE

Le sport en Suisse

«**B**AGATELLE OU PASSION ordinaire», le sport reste, en Suisse, un secteur d'activités peu étudié par les académiciens, comme si la fracture entre activités physiques et intellectuelles rendait impossible leur nécessaire interaction. Les éditions Antipodes ont décidé de sauter l'obstacle et de publier une série d'articles sur le sport en Suisse. L'ouvrage s'articule autour de deux volets: le premier décline la mise en place des principaux sports suisses, tels la gymnastique, le ski ou le football, le second restitue les forces, les énergies et les impératifs qui imposent de nouvelles échelles de références.

Rapidement ouverte au tourisme, qualifiée dès 1870 de «terrain de jeu de l'Europe», la Suisse se dote de structures permettant aux visiteurs, mais aussi aux Helvètes de «s'écarter» dans

le sport. La géographie des sports adhère aux grandes polarités industrielles et urbaines qui structurent le pays dès 1880. Premiers mordus des jeux sportifs, les ingénieurs, puis les sociétés d'étudiants et enfin les ouvriers.

L'exemple du Fribourg-Gottéron est à ce titre révélateur. Le texte de Serge Gumy, journaliste à *La Liberté* est passionnant. C'est dans l'Auge, quartier situé dans la Basse-Ville, qu'est née cette équipe de hockeyeurs, au détour d'un méandre de la Sarine. L'Auge accueille les ouvriers et les miséreux venus de la Singine chercher du travail en ville de Fribourg. Et c'est ici, échappant au contrôle de l'Eglise et du régime catholique-conservateur, dans un lieu qui à la fin du 19^e siècle détient le record en matière de mortalité infantine, que se développe le Hockey-club

Gottéron. Autre signe de ces années maigres, nous raconte Serge Gumy, «ce sont des chômeurs engagés par la commune qui aplanissent durant l'hiver 1940-41 le terrain vague qui servira ensuite de patinoire».

Pour l'Auge, l'équipe du HC Gottéron fait figure d'étendard. Jusqu'à ce que la ville de Fribourg, se l'approprie et en fasse son propre porte-drapeau.

Hockey à Fribourg, football en Valais, sociétés de gymnastique, *fitness*, jusqu'aux nouveaux sports de glisse urbains, voilà dans cet ouvrage un panorama, incomplet bien sûr, de la place du sport et des sports en Suisse. De quoi s'entraîner en tout cas. *gs*

Sport en Suisse, Traditions, transitions et transformations, sous la direction de Christophe Jaccoud et alii, Antipodes, Lausanne, 2000.